



CHS-CS LFI TOKYO

Compte-rendu provisoire de la réunion du jeudi 24 janvier 2019 à 17h30

Membres présents :

Administration : Mme Patricia REYNAUD, proviseur adjoint ; Mme Hélène AUBLE DAF ; M. Gilles SANSEBASTIAN, directeur du primaire ; M. Guillaume JUBLOT, CPE
Personnel enseignant Primaire : Mme Muriel JAFFRES

Personnel enseignant Secondaire : M. Pierre LEVEILLE

Parents : Mme Amal IGUIDER ; Mme Elisabeth BEAUFORT

Experts : M. Xavier JORGE, gestion matérielle ; Mme Makiko KOSONO, infirmière.

Îlotiers : M. Hubert POELMANS ;

Membres absents : M. Exelmans, proviseur ; Mme Catherine OUNSAMONE, conseillère culturelle adjointe, Mme Marie-Hélène TEYLOUNI, consule.

Élève : M. Antonin PILLET

Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion
3. Informations sur le PPMS 2018-2019
4. Présentation du Drive sécurité
5. Matériel sécurité
6. Compte-rendu réunion sécurité ambassade du 21/01/2019
7. Bilan des différents exercices : incendie, séisme, intrusion
8. Information actions de prévention : tabac, santé publique...
9. Questions diverses

Désignation du secrétaire de séance : Hélène AUBLE
et du secrétaire adjoint : Muriel JAFFRES

1 - Modification de l'ordre du jour :

- ajout de l'approbation du règlement intérieur

Approuvée à l'unanimité

Approbation du règlement intérieur à l'unanimité.

2 - Approbation du CR de la CHS-CS du 18/01/2018.

Approuvé à l'unanimité

3 - Informations sur le PPMS 2018-2019

Le PPMS (Plan particulier de mise en sûreté) est un outil à mettre en place dans les établissements scolaires. Il définit les procédures à suivre en cas de situation d'urgence comme : un incendie, une catastrophe naturelle, une intrusion de personne malfaisante dans l'établissement, un phénomène climatique (typhon), une catastrophe industrielle (diffusion de fumée toxique par une usine).

Le PPMS est mis à jour chaque année et est validé par l'officier de sécurité du poste : Monsieur Lesecq, Ministre conseiller.

Le PPMS est consultable dans la salle des professeurs, sur le site Internet de l'établissement et sur drive d'équipe à destination de tous les personnels.

Les mises à jours pour 2018/2019 concernent les membres de l'équipe sécurité (entrée de Sébastien Martin, RSRH, Sakiko Yajima, secrétaire RH et sortie de Tomoya Shimizu, Makiko Matsubara) et les nouvelles listes de contacts pour les élèves et les personnels faites par la nouvelle application de gestion des élèves du lycée : EDUKA (1370 élèves et 180 personnels).

A noter que le lycée continue à former chaque année ses personnels sur les questions sécurité :

- Novembre 2018, visite du centre de prévention des catastrophes naturelles de Ikebukuro (4 stagiaires),
- 25 Février 2019, stage sur la gestion de l'équilibre alimentaire lors de la confection de repas en cas de catastrophe naturelle (2 stagiaires),
- Avril 2019, stage sur la gestion de crise en cycle 1 (2 stagiaires),
- Enfin l'établissement effectuera un exercice pour la mise en place de son centre de crise avec les personnels ressources courant 2019.

4 - Présentation du Drive d'équipe :

Xavier Jorge présente le Drive d'équipe qu'il a créé à l'attention des personnels et qui sera prochainement partagé à l'ensemble des personnels.

Ces documents, nombreux et très complets, peuvent également être partagés avec les élèves dans un but pédagogique de sensibilisation aux risques.

Une nouvelle carte des risques établie par la mairie de Tokyo "Kikendo 2018" y est disponible.

5 - Matériel sécurité :

En raison de l'augmentation du nombre d'élèves par rapport à l'année 2017/2018 et les dates de péremption d'une partie des denrées de survie de l'établissement, nous avons commandé un peu plus de 3000 rations sèches individuelles et 2000L d'eau longue conservation (entre 3 et 5 ans).

Il est précisé qu'actuellement, les denrées périmées sont détruites.

Par contre, l'eau est conservée et stockée pour l'hygiène des toilettes en cas de crise.

Il existe cependant la possibilité de donner ces denrées à des banques alimentaires au Japon, 4 mois avant la date de péremption. Cela nécessite de l'anticipation dans la gestion du stock, ce que l'établissement essaiera de faire la prochaine fois.

Nous avons par ailleurs fait le contrôle technique d'un générateur sécurité. Pour l'année 2018/2019 nous étudions l'achat de chauffages d'appoint adaptés pour le gymnase de l'établissement, lieu de refuge pour les élèves du secondaire en cas de sinistre.

6 - Compte-rendu réunion sécurité ambassade du 21/01/2019 :

Chaque année, Monsieur l'Ambassadeur invite tous les îlotiers sécurité du Japon à participer à une réunion bilan de l'année. C'est une occasion unique pour les îlotiers d'écouter des personnes référentes dans la sécurité à l'ambassade de France.

La nouvelle consule a fait un point sur le recensement des français inscrits au consulat de Tokyo et Kyoto et sur le nombre d'ilotiers sécurité.

En 2018, 12,238 français sont enregistrés sur les registres (9703 à Tokyo et 2625 à Kyoto). Le Japon est découpé en 94 îlots tenus par 157 ilotiers et suppléants.

Pour la communication en cas de crise, le poste a distribué 38 talkie walkie UHF aux ilotiers et 16 pour les emprises. Le poste prête aussi 13 téléphones portable iridium aux ilotiers situés dans des zones non couvertes par le système talkie walkie UHF.

Le consulat organise mensuellement des tests grandeur nature et notre établissement participe pour vérifier le bon fonctionnement de ses outils de communication. Le LFI Tokyo a un talkie UHF et un téléphone portable iridium.

Cette année, l'Ambassade a invité deux représentants de la mairie d'arrondissement Shinjuku-ku (Bureau pour l'intégration des étrangers résidents).

Les représentants ont fait une présentation sur la conduite à suivre en cas de tremblement de terre majeur dans la région du Kanto (70% de chance dans les 30 années à venir) et ont fait part de nouvelles applications ou site Internet à consulter qui pourraient s'avérer très utiles en cas de catastrophe majeure.

- [Sur le site de l'office nationale du tourisme japonais](https://www.jnto.go.jp/safety-tips/eng/index.html), un portail sur les astuces à suivre en cas de séisme ou Tsunami, typhon....
<https://www.jnto.go.jp/safety-tips/eng/index.html>
- Une appli de traduction à télécharger sur smartphone : "Voice Traveller"
- le site Internet J-ANPI équivalent de l'appli WEB171

Pour terminer, le conseiller nucléaire de l'Ambassade nous a fait un point sur le risque nucléaire au Japon.

A propos de la sécurité alimentaire, les denrées de la préfecture de Fukushima sont testées régulièrement. En 2018, dans 3 échantillons de champignon et produits de la mer ont été détectés de la radioactivité. Concernant les légumes cultivés ou les viandes aucun échantillon contaminé n'a été détecté.

L'UE importe depuis 2017 les denrées de toutes les préfectures japonaises.

Enfin, il est important de rappeler que le lycée, en matière de sécurité, fait office de modèle pour l'Ambassade et c'est ce que M. Lesecq a indiqué à plusieurs reprises. Par ailleurs, la responsable du centre de crise à Paris (rencontre du 23/05/18),

impressionnée par l'ensemble des dispositifs mis en place au LFI Tokyo, a chaudement félicité Xavier Jorge pour le travail remarquable effectué.

7- Bilan des différents exercices : incendie, séisme, intrusion

L'établissement effectue chaque année scolaire 3 exercices incendie, 3 exercices tremblement de terre et 1 exercice intrusion. Les premiers exercices ont eu lieu aux dates suivantes :

Intrusion, Mardi 16 octobre avec le concours de la police de Takinogawa

Incendie, Jeudi 15 novembre

Séisme, Jeudi 13 décembre

Chaque exercice s'est globalement bien passé.

Afin de signaler des défauts en matériel ou dans l'organisation, chaque employé de l'établissement a la possibilité d'expliquer un problème dans un fichier commun à tous les personnels.

Une information aux élèves est généralement faite directement par les enseignants.

Le CPE propose d'y impliquer plus spécifiquement les délégués de classes.

8- Information actions de prévention : tabac, santé publique...

Cette année, l'établissement n'organise pas de grande conférence autour de la santé et de la prévention mais ce projet sera reconduit probablement l'année prochaine (avec intervention d'un témoin pour atteindre plus efficacement les élèves).

Ceci étant dit, de nombreuses actions existent et le CPE et les infirmières sont très impliqués dans le dispositif :

- sensibilisation aux premiers secours pour les élèves de 3ème en présence des pompiers
- sortie des CM2 au centre de prévention d'Ikebukuro
- intervention d'une avocate sur les réseaux sociaux
- théâtre forum pour les élèves de 5ème
- AP santé pour l'ensemble des élèves de collège (en groupes réduits)
- relations régulières avec le commissaire de Takinogawa, véritable personne ressource pour le lycée.
- intervention du CPE auprès des élèves de 6ème concernant l'utilisation adresses de messagerie du lycée

9- questions diverses :

- Questions des personnels

Cantine :

Avant d'aborder les questions concernant la cantine, l'administration souhaite transmettre quelques informations sur le fonctionnement.

Le restaurant scolaire du LFI Tokyo, c'est 1200 déjeuners quotidiens et 80 convives à la cafétéria du lycée/jour. Parmi les demi pensionnaires plus de 60 élèves ayant des allergies alimentaires déjeunent des repas adaptés préparé par les cuisiniers. 18 personnels de service et cuisiniers travaillent au service cantine. Le service restauration paie aussi le salaire d'une dizaine de surveillants pour la cantine du primaire.

Les contraintes de la cantine pour l'élaboration des menus sont importantes:

Préparer des menus équilibrés,
Respecter la réglementation sanitaire des cantines publiques japonaise,
Proposer des déjeuners français, japonais avec des denrées importées ou onéreuses.

Se débrouiller avec une zone d'interdiction d'achat de denrées qui englobe tout le Tohoku, "le grenier du Kanto".

A titre d'exemple, il est indiqué que les carottes viennent de Canton en Chine (au lieu de Saitama).

Par ailleurs, aujourd'hui, il n'y a plus de liste sur le site de l'Ambassade précisant les produits autorisés ou interdits puisque les restrictions ont été levées dans tous les Japon.

Aussi, dans le cadre de notre réflexion sur la levée de la restriction géographique au lycée, les représentants des parents proposent qu'une enquête à l'attention des parents soit faite rapidement.

1/ Pour les élèves, comme l'a souligné l'ancien Ministre de la Transition écologique et Solidaire : Fournir des plats végétariens «C'est aussi une affaire d'éducation. Je souhaite donc que, prochainement, les cantines scolaires proposent aux enfants un menu végétarien un jour par semaine». On peut citer de nombreux rapports : celui de l'OMS sur la relation entre les cancers et la nourriture carnée, le dernier rapport de Terra Nova...

L'établissement s'inscrit déjà en partie dans cette politique à l'heure où le projet d'école a pour sujet principal l'«éco-citoyenneté» mais nous souhaiterions compléter ce dispositif.

Deux initiatives pourraient être suivies pour assurer cette régularité et inciter les non végétariens à découvrir et à s'inscrire dans une démarche éco-responsable. :

- S'inscrire dans le cadre des lundis verts (Végétarien) qui ont une portée nationale.,
- Faire créer par les élèves de primaire pourraient proposer une semaine végétarienne par trimestre en constituant les menus (comme le font les 5e).

C'est la commission restauration qui décide des menus préparés par la cantine. L'équipe de direction aussi souhaite encourager la promotion des menus sans viande. Le sujet sera abordé en commission restauration. Une solution va être cherchée pour permettre la présence d'enseignants à la commission cantine pour pouvoir mettre en place les projets pédagogiques proposés.

En lien avec le nouveau projet d'établissement dont l'axe majeur est l'éco-responsabilité, une réflexion doit être engagée sur l'introduction de produits bio à la cantine.

Un travail pédagogique doit également être fait pour instaurer un cadre visible à l'extérieur pour ces actions spécifiques (sur le modèle du "lundi vert" par exemple).

2/ Plusieurs membres du personnel souhaiteraient que les menus végétariens soient proposés à la cantine plus régulièrement et que soit accessibles des menus "végétariens" à la carte (machine). Ceux qui sont proposés sont souvent des menus sans viande et il serait préférable que soient proposés des menus équilibrés végétariens (La quiche et la pizza ne sont souvent plus disponibles après 11h15 et ne constituent pas réellement un plat équilibré).

Une nouvelle carte des menus de la cafétéria pourra être étudiée l'année scolaire prochaine.

- Serait-il possible d'ajouter dans la machine, des plats végétariens plus diversifiés et plus équilibrés ?

En raison des contraintes d'espace en cantine et du temps nécessaire à la préparation, il n'est pas possible d'ajouter de nouveaux plats. Nous pourrions cependant étudier un remplacement de certains des menus actuels par d'autres végétariens.

- Serait-il possible qu'une soupe miso soit disponible tous les jours en hiver ?

En raison des contraintes d'espace en cantine et du temps nécessaire à la préparation, il est impossible d'ajouter de nouveaux plats en cafétéria.

- Afin d'avoir une nourriture plus équilibrée respectant les 5 fruits et légumes par jour serait-il possible d'ajouter une salade mixte copieuse au distributeur (salade, concombre, olives, tomates, fromage...), un panier de fruits locaux et de saisons (pomme, banane, clémentine, kaki, nashi...)?

La restriction géographique pour les commandes de denrées imposée à la cantine empêche actuellement de répondre favorablement à cette requête.

- Le sandwich végétarien pourrait-il être allégé ou proposé en deux versions (avec ou sans mayonnaise) ?

Demande peut être faite qu'il soit allégé mais nous ne pourrions pas faire deux versions (manque de temps, espace...).

Hygiène :

1/ Les tapis de la salle de motricité en maternelle s'écartent lorsqu'on les utilise, laissant ainsi un jour qui pourrait amener à un accident (comme se fouler la cheville). Il est possible que les vieux tapis antidérapants (qui ont accumulé la poussière) ne soient plus autant efficaces. Serait-il possible de les changer pour augmenter la sécurité de l'utilisation de cette salle ou de veiller à les renforcer ?

Une étude sera faite pour le prochain budget.

2/ L'auditorium nécessite parfois que les personnels doivent eux-même faire le ménage avant ou après les activités, serait-il possible de l'inclure plus souvent dans le protocole de nettoyage ?

Le contrat de maintenance générale de l'établissement sera renégocié pendant les vacances d'été 2019. Nous souhaitons recenser les besoins nouveaux en maintenance pour voir s'il sera possible de les intégrer dans le prochain contrat.

L'auditorium est plus utilisé que par le passé et il semble donc en effet nécessaire de modifier le protocole de nettoyage.

3/ Comment sont désinfectées les classes en période de grippe ? Quel est le protocole suivi ?

Depuis 3 ans maintenant, à l'annonce de fermeture de classe, les agents de maintenance désinfectent la salle concernée le soir même par une diffusion de vapeur d'alcool anti-grippe à l'aide d'une machine spécialisée. Par ailleurs les agents insistent sur le nettoyage de toutes les poignées de la salle. L'aération des classes doit aussi être effectuée pour permettre un meilleur assainissement.

4/ Serait il possible que les classes aient un distributeur d'alcool pour désinfecter les mains en période d'épidémie ? Il suffirait d'en attribuer un par classe à la rentrée.

Vue la quantité nécessaire (une quarantaine pour le bâtiment A), les agents ne pourront pas assurer la vérification et le réassort de tous les flacons vides.

Des distributeurs sont positionnés dans les hall d'entrée des bâtiments.

A noter que nous suivons les mêmes protocoles de désinfection que les écoles publiques de l'arrondissement de Kita ku.

Sécurité :

1) Est-il possible de proposer un exercice tremblement de terre pendant les jours de prérentrée ? Cela nous paraît important, notamment pour les nouveaux personnels qui sont assez nombreux chaque année et qui ne connaissent pas forcément les risques et les comportements à avoir dans notre contexte japonais. Serait-il possible de refaire une vidéo pratique des gestes à adopter pour les maternelles notamment ?

Plusieurs précisions sont apportées à ces questions de la part des représentants des personnels : il s'agit d'évoquer le fait que l'exercice séisme arrive trop tard dans l'année or, le risque prégnant lié au tremblement de terre au Japon est une priorité et l'absence d'exercice peut être génératrice d'interrogations et de stress dans les premiers jours de l'année scolaire (notamment pour les nouveaux personnels).

Par ailleurs, les outils pédagogiques actuels (vidéos) sont très efficaces en élémentaire et au secondaire mais il serait opportun de proposer une nouvelle vidéo à l'attention des élèves de maternelles, plus adaptée : cela pourra être l'objet d'un projet pédagogique.

Lors de la pré-rentrée, à la demande de l'équipe de direction, Monsieur Jorge propose aux nouveaux personnels une visite des locaux liés à la sécurité pour se familiariser à la situation de danger. L'équipe de direction a pour projet de refaire des vidéos de présentation des équipements sécurité cette année.

2) Est-il possible de convenir que le premier exercice de sécurité réalisé avec les élèves ne soit pas un exercice intrusion comme cette année. En effet, les élèves les plus jeunes (notamment en maternelle) et, encore plus parmi eux les nouveaux élèves, n'ont pas la notion d'exercice/entraînement. Même si nous abordons l'exercice de manière plus ludique, beaucoup angoissent face à cet exercice. Pour l'avoir fait en troisième exercice l'année dernière, les élèves avaient davantage saisi que rien ne se passait (pas d'incendie, pas de tremblement de terre les fois précédentes : on s'entraîne seulement) et l'exercice intrusion avait été plus serein que cette année où il a été le premier exercice de sécurité.

Cette année, le timing proposé permettait d'associer les policiers de Kita-ku. Par ailleurs, l'exercice intrusion étant une priorité pour l'AEFE, les établissements avaient reçu comme consigne d'organiser prioritairement cet exercice.

L'année prochaine, l'exercice séisme sera placé au début dans la mesure du possible.

3/ Quel est le protocole d'évacuation à suivre en cas d'alerte sur le temps du repas ? (sachant que, notamment, les enseignants ne sont pas forcément dans l'établissement à ce moment-là)

En cas d'alerte en temps cantine, les élèves doivent protéger leurs tête en se mettant sous une table sous la direction des surveillants de cantines.. Les enfants dans les espaces récréatifs, doivent s'éloigner des murs en brique de béton ou d'espaces vitrées sous la direction du personnel de surveillance.

Après la fin d'une secousse, les enfants doivent se regrouper jusqu'à leurs lieux d'évacuation habituels avec l'aide des surveillants de cantine d'une part et des enseignants présents d'autre part.

la vie scolaire gèrera les appels.

L'équipe de direction souhaite justement faire un exercice séisme en temps de déjeuner pour la prochaine session.

A noter que les élèves du lycée mangeant à l'extérieur ont pour consignes de revenir dans l'établissement le plus rapidement possible.

Un exercice sur le temps du repas pourra être organisé (avec repas froid à la cantine ce jour-là).

4/ Le protocole de sécurité en cas d'évacuation pourrait-il être optimisé en fournissant aux enseignants, en plus de la liste de leurs élèves, une liste papier des personnes autorisées à venir récupérer leurs élèves ? (l'expérience de 2012 montre l'utilité d'avoir une telle liste, et cela pourrait soulager les membres de la cellule de crise qui sont les seuls à posséder ces informations)

C'est le rôle de l'équipe de sécurité de communiquer avec les familles. Les enseignants ont pour charge de veiller à ce que les enfants de leurs classes soient en sécurité dans l'enceinte de l'établissement pendant la période post-séisme.

Les représentants des personnels demandent à ce sujet une meilleure communication car cette problématique peut s'avérer anxiogène pour les enseignants (les nouveaux notamment).

5/ Afin de préparer au mieux les élèves et le personnel au pire, serait-il possible de faire des exercices d'évacuation avec la fermeture des portes coupe-feu ?

Oui, cela a déjà été fait dans le secondaire et peut être fait au primaire. Cependant, pour cet exercice particulier en présence des pompiers, l'ensemble des membres de la commission souligne que l'utilisation de la fumée n'est pas souhaitable.

6/ Dans le cadre des exercices d'évacuation, il peut arriver que des collègues dont les élèves sont en cours de langue soient en moyen supplémentaire dans une autre classe. Il y a aussi des classes où la présence d'une AVS est nécessaire. Serait-il possible d'équiper chaque salle de classe du primaire d'au moins deux casques ?

Les casques font partie de notre protocole mais ne sont pas obligatoires. Cependant, cette proposition peut faire l'objet d'une évaluation et d'une intégration au budget. A minima, des casques supplémentaires peuvent être entreposés dans la salle de reprographie, à la disposition des personnels.

7/ Lors du regroupement des élèves sur le terrain de football, il est demandé à ces collègues de récupérer leurs élèves pour vérifier les présents pour ensuite les répartir à nouveau dans les cours de langues. Serait-il possible de demander aux enseignants de langue, responsables de leurs classes, de gérer leurs élèves lors de ces regroupements pour éviter une perte de temps ?

Cette proposition est déjà prise en compte suite au dernier exercice : ce nouveau protocole sera donc testé lors du prochain exercice. Par ailleurs, les responsables de la cellule de crise sont susceptible de donner des tâches aux adultes disponibles.

8/ Les personnels de direction d'astreinte pendant les congés sont-ils présents au LFITokyo ou s'agit-il de permanences téléphoniques ? Dans tous les cas, pourrait-il être envisagé, à l'attention des personnels qui viendraient travailler pendant ces périodes, un affichage indiquant le nom et le numéro de téléphone du personnel d'astreinte ou de permanence ?

*Il s'agit de permanences téléphoniques et de présence sur Tokyo.
l'Ambassade a connaissance des personnels d'astreinte et leurs contact.
Le calendrier d'astreinte sera affiché, avec les numéros de contact, en salle des professeurs.*

Fin de la réunion à 19h15.